

APPEL À PARTENAIRES

**Accompagner les collectivités
pour la gestion intégrée du littoral**

Préserver le littoral des activités anthropiques et valoriser la biodiversité guadeloupéenne

L'Agence des 50 pas géométriques de Guadeloupe souhaite créer un observatoire du littoral et de la mer sur l'ensemble de la Guadeloupe, destiné aux collectivités territoriales, aux gestionnaires et aux bénéficiaires des espaces littoraux. Grâce à une première expérimentation sur la commune de Trois-Rivières, cet outil permettra :

- de rassembler les connaissances existantes et d'en assurer le suivi,
- de mettre en place une gouvernance partagée et
- de définir un outil d'aide à la décision pour des actions d'aménagement et à terme proposer une stratégie de gestion intégrée du littoral.

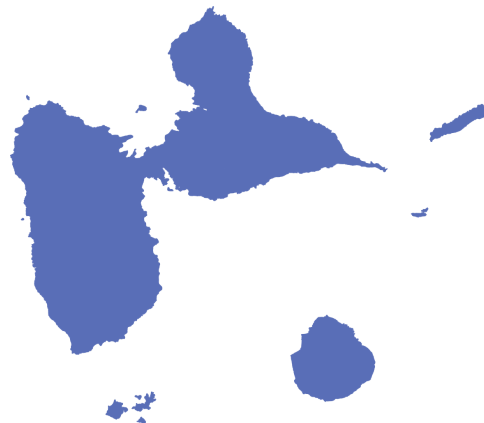


PROBLÉMATIQUES

- > Comment construire et partager la connaissance entre les acteurs afin de mieux valoriser le littoral guadeloupéen ?
- > Comment sécuriser les habitants face aux aléas naturels dans le cadre d'une gestion intégrée du littoral ?



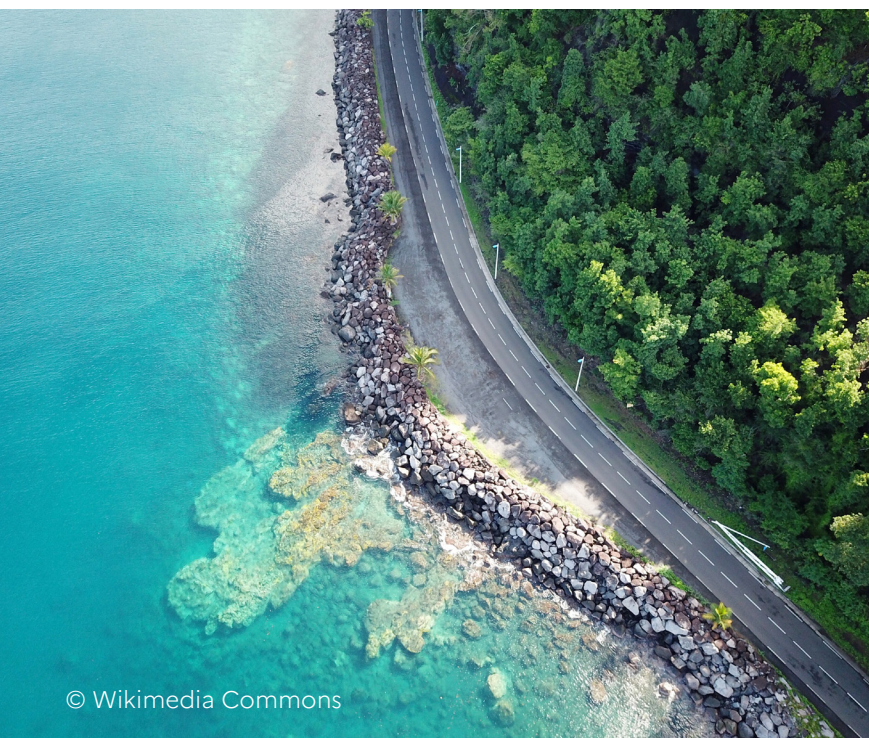
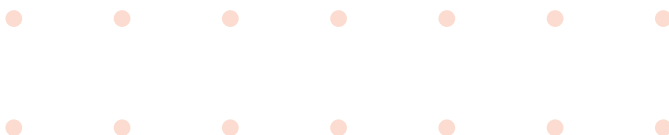
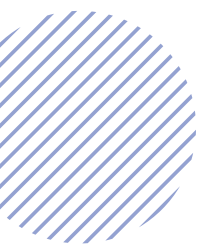
LES ENJEUX DU TERRITOIRE



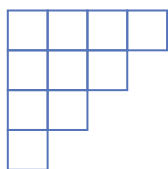
L'observatoire du littoral et de la mer constitue une opportunité pour partager les connaissances et permettre des actions transversales sur le littoral et plus largement sur l'ensemble du territoire.

L'expérimentation sur la commune de Trois-Rivières s'inscrit dans la continuité de l'observatoire de l'Agence des 50 pas géométriques et des réflexions portées sur l'aménagement des secteurs gérés par l'Agence sur la commune.

Les principaux enjeux pressentis sur la commune sont un développement économique de proximité tourné vers le tourisme, une meilleure accessibilité, une mise aux normes des réseaux, la valorisation du patrimoine et des paysages, la sécurisation face aux risques naturels, l'amélioration de l'habitat et une continuité du littoral.



© Wikimedia Commons

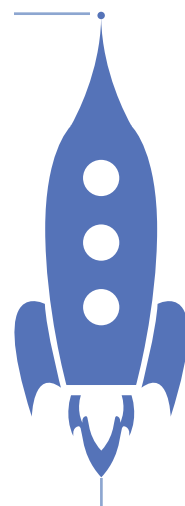


LES AXES D'ÉTUDE

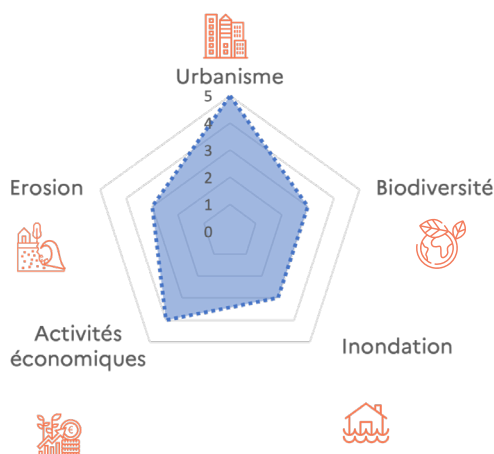
Le PROGRAMME D'ÉTUDE du Cerema comprend **2 phases complémentaires** :

1. une AMO renforcée pour structurer le cahier des charges géomatique de l'observatoire,
2. une AMO pour le suivi de l'étude et de la phase d'expérimentation au niveau de la commune test de Trois-Rivières.

Un atelier de concertation sera également mené par le Cerema.



LES THÉMATIQUES



LA VALORISATION DES RÉSULTATS

Le projet permettra de contribuer à l'élaboration de doctrines et à l'apport de solutions concrètes : la continuité de la mise en oeuvre de l'observatoire sur l'ensemble des communes, après l'appel à partenaires, peut amener à définir ou orienter la politique de l'aménagement du littoral vers une gestion intégrée du littoral.

LE CALENDRIER ET LE BUDGET DE L'ÉTUDE

L'étude est prévue pour une durée de **2 ans**, avec un coût estimé à **112 298 €**.

LA GOUVERNANCE

Les partenaires pressentis sont :

- > la Commune de Trois-Rivières,
- > la Communauté d'agglomération Grand sud Caraïbes,
- > la Région, le Département,
- > les services déconcentrés de l'État (préfecture, DEAL, DMer, Direction des Affaires culturelles, ARS),
- > des établissements publics : ADEME, BRGM, CAUE, CCI, Chambre d'agriculture, Conservatoire du littoral, Office de l'eau, ONF, Parc national de Guadeloupe,
- > des associations des habitants, comité de quartier.

LES LIVRABLES

DIFFÉRENTS LIVRABLES sont pressentis :

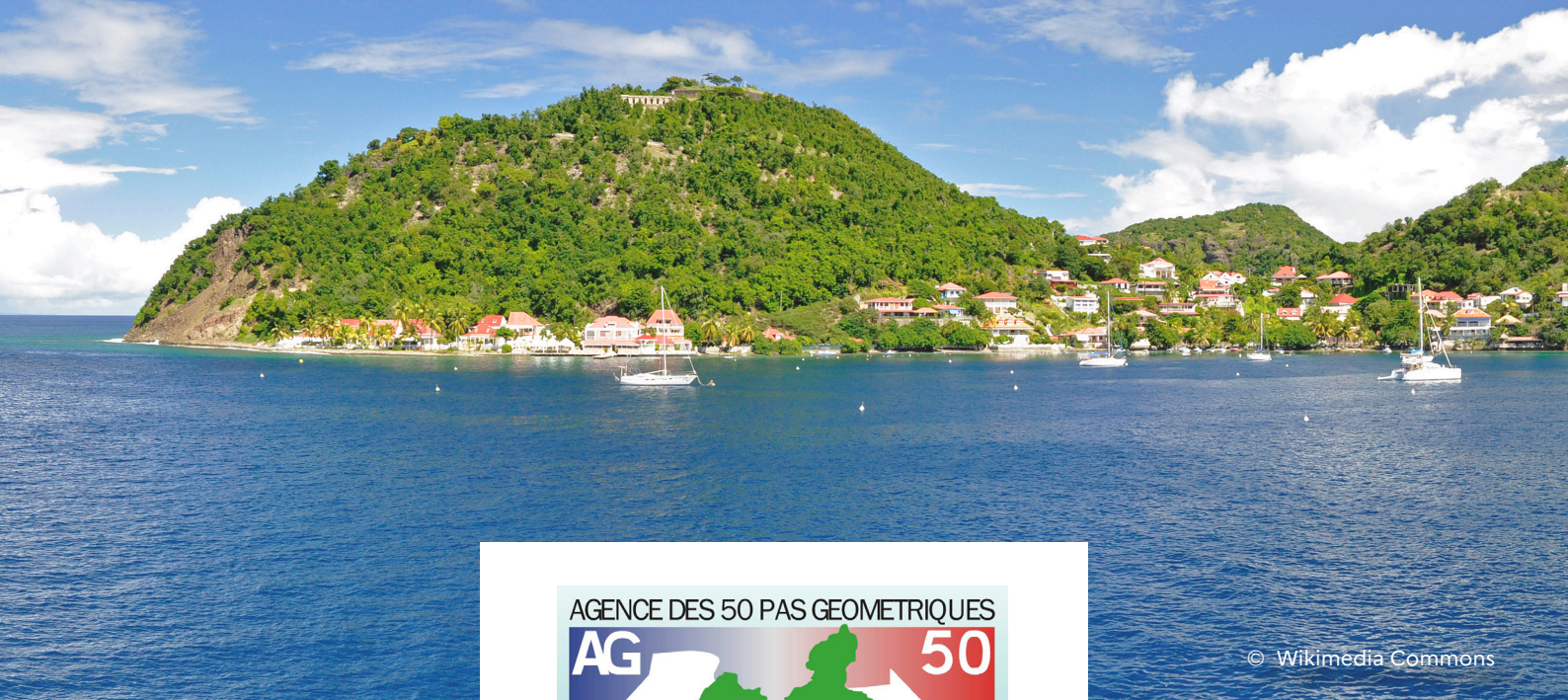
- > une méthodologie et un cahier des charges pour l'observatoire,
- > un levé d'images par drone ainsi que des analyses statistiques, géographiques, thématiques sur la bande littorale de Trois-Rivières,
- > la livraison de l'outil « observatoire du littoral et de la mer »,
- > des comptes-rendus de réunion et groupes de travail et une communication grand public.

LE PARTENARIAT

L'Agence des 50 pas géométriques constitue un instrument de coopération entre l'État, les communes et les occupants des zones urbanisées du littoral (loi n°96-1241). Elle a pour principales missions :

- d'accompagner le processus de régularisation de la bande des 50 pas aux côtés de l'État et des communes,

- d'aménager et de mettre en valeur la bande des 50 pas sur sollicitation et en partenariat avec les collectivités,
- de contribuer au relogement des occupants non régularisables,
- de mettre en oeuvre l'observation et le suivi des occupations des terrains



© Wikimedia Commons

CONTACTS

Pour l'Agence des 50 pas géométriques

Soelie BIABIANY : sbiabiany@ag50pas-guadeloupe.fr

Claire ESCOUTE : cescoute@ag50pas-guadeloupe.fr

Pour le Cerema

Gaëlle SCHAUNER : gaelle.schauner@cerema.fr